

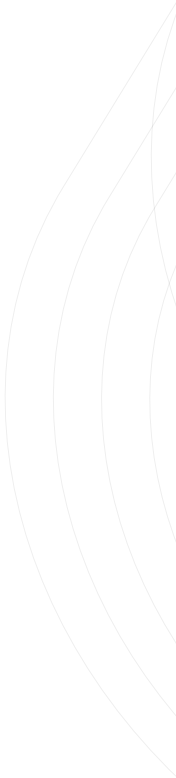


REPÈRES REVENDICATIFS





P2 REPÈRES REVENDICATIFS



CHAPITRE 1



INTRODUCTION

RÉHABILITER ET DÉFENDRE LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC : UN ENJEU CENTRAL

L'essence même des trois versants de la fonction publique est de mettre en œuvre des politiques publiques au service de l'intérêt général. Les missions de service public constituent la raison d'être des collectivités et des administrations : elles garantissent à l'ensemble de la population un accès juste et équitable aux droits fondamentaux — éducation, santé, culture, action sociale, logement, mobilité — sur l'ensemble du territoire. Elles sont exercées par des agent-es dont l'expertise, l'engagement et les compétences doivent être pleinement reconnus et soutenus par des moyens adaptés.

Depuis les dernières élections professionnelles (2022), un seuil a été franchi. Le contexte politique, social, économique et environnemental s'est profondément durci, en France comme à l'international. L'instabilité politique et institutionnelle, la banalisation des idées d'extrême droite et leur influence croissante sur les politiques publiques fragilisent les principes démocratiques. Cette évolution s'accompagne d'une montée des discriminations et d'un recul des solidarités, dans un climat de plus en plus hostile à l'engagement syndical et collectif.

Dans le même temps, les choix budgétaires imposés

aux collectivités territoriales s'inscrivent dans une logique austéritaire structurelle. La suppression de ressources fiscales majeures, la dépendance accrue aux dotations de l'État et les contraintes financières renforcées asphyxient les collectivités territoriales. Plutôt que de défendre des alternatives, les exécutifs privilégient des politiques dites de « rationalisation » et de « gestion raisonnable », qui relèvent en réalité d'une logique comptable et technocratique. Les conséquences sont bien connues : réorganisations en cascade, suppressions de postes, arrêt de missions, fermetures de services, externalisations et redéfinition des priorités au détriment de l'intérêt général.

Cette logique s'accompagne d'une rhétorique anxio-gène et culpabilisante — « il n'y a pas le choix », « les caisses sont vides », « il faut faire des efforts » — qui vise à faire accepter l'inacceptable. Elle participe à une déconstruction méthodique de la Fonction publique et de son statut, à travers la précarisation de l'emploi, la contractualisation, la remise en cause des garanties collectives et l'importation de logiques managériales issues du secteur privé. Les conditions de travail se dégradent, les collectifs sont fragilisés et le sens même du service public est attaqué.

DES AGENT·ES EN PREMIÈRE LIGNE, PARTICULIÈREMENT LES INGÉNIEUR·ES, CADRES, TECHNICIEN·NES ET AGENT·ES DE MAÎTRISE (ICTAM)

Dans ce contexte, les ICTAM de la Fonction publique territoriale occupent une place centrale et stratégique. Ils et elles sont au cœur des organisations, à l'interface entre les orientations politiques, les choix budgétaires et la réalité du terrain. Chargé·es de mettre en œuvre des décisions qu'ils savent parfois contraires aux missions de service public, ils subissent de plein fouet la réduction de leur périmètre de responsabilité, l'éloignement de leur cœur de métier et des injonctions contradictoires.

Les équipes d'encadrement voient leurs charges de travail s'alourdir, souvent sans disposer des moyens nécessaires pour associer correctement les équipes, préserver la qualité du service public et garantir des conditions de travail dignes. Sommés d'appliquer des économies d'échelle, ils et elles deviennent la variable d'ajustement budgétaire qui met en péril leurs missions. Beaucoup ressentent un isolement profond, pris entre la volonté de protéger leurs équipes et la conscience des effets délétères de ces choix, et un «devoir de loyauté» auquel veulent les assujettir les

employeurs publics.

Pourtant, leur rôle dépasse largement l'exécution de directives. Par leur expertise technique, administrative et humaine, les ICTAM sont des acteurs essentiels de la continuité et de la qualité du service public. Ils et elles contribuent à l'interprétation et à l'adaptation des politiques publiques, alertent sur les conséquences des externalisations et des partenariats public-privé. Ils/elles peuvent porter des alternatives respectueuses de l'intérêt général. Leur responsabilité est également forte en matière de prévention des discriminations, de promotion de l'égalité, de défense de la laïcité, de la protection de l'environnement et dans l'intérêt du droit des agent·es comme des usager·es.

Les transformations liées au numérique, à l'intelligence artificielle et à la transition écologique renforcent encore ce rôle stratégique. Ces défis exigent des services publics solides, dotés de moyens et porteurs d'une vision éthique et émancipatrice, afin d'éviter une modernisation excluante et déshumanisante.

FAIRE LE CHOIX DU SERVICE PUBLIC ET DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Face à cette situation, d'autres choix sont possibles. Les exécutifs doivent défendre la libre administration des collectivités, contester les décisions gouvernementales devant toutes les instances légales et réglementaires, refuser de faire peser leurs conséquences sur les agent·es. Ils pourraient s'associer aux organisations syndicales pour construire des réponses collectives, locales et nationales. Mobiliser l'ensemble des collectivités permettrait de faire front commun. Réhabiliter et remettre au cœur la mission des services publics est une nécessité politique, sociale et démocratique. C'est réaffirmer que les services publics ne sont pas des coûts mais des droits, que l'intérêt général doit primer sur la rentabilité, et que la solidarité, l'égalité et la démocratie ne peuvent être

garanties sans un service public fort.

L'UFICT-CGT des services publics s'inscrit pleinement dans cette démarche. Elle lutte pour la défense des missions de service public et de celles et ceux qui les exercent, pour la reconnaissance des agent·es, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement du sens du collectif. Elle porte une vision ambitieuse, progressiste et non négociable du service public, au service de la population et de l'intérêt général.

CHAPITRE 2



CAPITALISME ET EXTRÊME DROITE

1. UN PHÉNOMÈNE QUI SE DÉVELOPPE DANS TOUS LES CHAMPS DE LA SOCIÉTÉ

L'extrême droite n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui la caractérise aujourd'hui c'est son développement dans tous les champs de la société française. Il serait plus juste de parler « des extrêmes droites », tant ce mouvement est polymorphe.

Dans le champ politique, depuis le FN de Jean Marie Le Pen, devenu RN, de nouveaux partis sont apparus : les Patriotes, Reconquête, la ligue du Sud... Dans l'entourage de ces partis, vitrine officielle de l'extrême droite, gravitent de nombreux groupuscules plus ou moins institutionnalisés : Le GUD, les Zouaves... L'audience électorale est telle aujourd'hui que les partis plus traditionnels comme LR ou Renaissance ont intégré nombre de leurs thèmes.

13 millions de votes se sont portés sur l'extrême droite à l'élection présidentielle de 2022.

L'avènement des réseaux sociaux et les chaînes d'information en continu leur offrent une nouvelle terre de conquêtes et d'influences. L'empire médiatique de Vincent Bolloré offre un espace entièrement dédié à la propagande pour les idées d'extrême droite.

Cette omniprésence médiatique lui a permis de gagner du terrain sur la bataille des idées (Théorie de

Gramsci).

Dans les différentes composantes dans lesquelles s'incarne l'extrême droite, on retrouve des constances, comme la priorité nationale et le patriotisme économique, la critique du système qu'il faut déréguler, le refus de la diversité et de l'égalité (racisme, xénophobie, homophobie, antisémitisme), et souvent une vision conspirationniste du monde.

L'extrême droite est souvent présentée comme « le premier parti ouvrier de France ». Or, la plateforme Visa révèle que le RN a systématiquement voté contre les lois ou réformes favorables aux salariés. Pour la Fonction publique par exemple il s'est opposé à l'augmentation du point d'indice.

Mais la percée la plus marquante de l'extrême droite est celle opérée dans le mode des affaires. Figure de proue de la collusion entre le capitalisme et l'extrême droite, Pierre Édouard Stérin, milliardaire traditionaliste et fondateur des smart box, oriente ses financements et ses activités pour faire gagner dans les têtes et dans les urnes, une union des droites extrêmes.

Il symbolise le passage d'un capitalisme néo-libéral à un capitalisme libertarien. Son projet Périclès vise à finan-

cer des écoles, des think tanks, des médias, des partis pour faire tomber 300 mairies dans l'escarcelle des extrêmes droites. À terme, un fonds de 500 Mds d'euros doit permettre de contourner l'État pour le financement de l'économie. Derrière lui, c'est une large part du patronat français, dans la Tech, dans les grandes entreprises et les « petits patrons » qui s'accommode désormais des extrêmes droites et s'affiche, séduite par le

discours pro-business et « dérégulationniste ».

L'extrême droite fait également son lit dans la désertification des services publics, victimes de décennies de politiques libérales et autoritaires. Mais plutôt que d'y apporter des solutions, les exemples concrets montrent qu'au contraire, les politiques d'extrême droite prioritairement tournées vers la sécurité aggravent les inégalités (Hayange, Beaucaire, Béziers...).

2. NOTRE VISION ALTERNATIVE

L'UFICT CGT des Services publics revendique une politique ambitieuse pour remettre les services publics au cœur de la Cité et ainsi enrayer le développement des inégalités entre populations et entre territoires.

Le rejet de l'autre attisé par l'extrême droite s'oppose à l'universalité de l'accès aux droits qui fonde les services publics. Au lieu de déréglementer et promettre des suppressions d'impôts (baisse de la TVA à 5,5 % sur les produits énergétiques...), des baisses des cotisations sociales, la stigmatisation des étrangers ou des populations racisées présentées comme fraudeuses, c'est une réforme fiscale, sociale et environnementale que la CGT porte. C'est, au contraire du RN, une augmentation de la contribution des entreprises au financement des collectivités territoriales qu'il faut obtenir !

Les ICTAM qui recrutent et qui ont pour mission de garantir un environnement et des collectifs de travail sereins font face à des enjeux particuliers liés à leurs responsabilités dans l'embauche et la gestion de car-

rière (risques démultipliés par le management algorithmique) et s'exposent, dans un contexte de montée des idées d'extrême droite dans le salariat comme dans les directions d'entreprise et d'administration, à de forts conflits de valeurs.

Les différentes lois qui ont transformé la fonction publique depuis les années 2000 n'ont d'autre but que de développer la précarisation et misent sur la fausse promesse d'émancipation que serait l'individualisation du rapport au travail.

A contrario, l'UFICT CGT des services publics lutte pour maintenir et développer les garanties collectives et oppose à une organisation territoriale basée sur la concurrence, un modèle basé sur l'équité de traitement des citoyens, et dont les politiques publiques locales mises en œuvre par les fonctionnaires territoriaux protégeraient l'ensemble des usagers sans discrimination, et sans placer les cadres territoriaux dans des conflits éthiques lors de l'exercice de leurs missions de service public.

3. LES ICTAM DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN PREMIÈRE LIGNE POUR CONSTRUIRE LES REVENDICATIONS ET RÉSISTER !

Dans cette logique libérale qui considère les services publics comme un coût qu'il faut limiter à sa partie régaliennne, et où les politiques publiques locales servent à mettre en œuvre l'idéologie discriminatoire, les cadres des collectivités sont en première ligne. Ce sont eux qui mettent en œuvre les décisions. Ce sont

eux qu'on trouve entre les élu-es, les agent-es et les usagers-ères. Ils et elles sont les piliers de l'égalité de traitement, de l'intérêt général, et du respect de l'État de droit. Ils et elles ont par leur position dans l'organisation des collectivités et des services publics une responsabilité sociale et environnementale

qui fait la spécificité de leur fonction. Même si le vote RN progresse chez les cadres également, dans les collectivités, ceux et celles-ci font face à un conflit de valeurs dans les collectivités passées à l'extrême droite, quand ils et elles ne sont pas tout simplement poussés vers la sortie, volontairement ou autoritairement.

Ainsi, les cadres des collectivités territoriales, avec la CGT doivent s'organiser pour :

- Renforcer la formation à l'éthique et la sensibilisation aux discriminations.
 - Mettre fin au pantouflage qui favorise les conflits d'intérêt, et importe dans la fonction publique la logique financière
 - Renforcer le syndicalisme spécifique des cadres pour défendre l'indépendance, l'intégrité, renforcer le droit d'alerte et le devoir de désobéissance.
- Obtenir l'abrogation du Code de la fonction publique par le retour à un statut modernisé, renforçant les droits des agent-es publics. En effet, face à la logique autoritaire, au devoir de loyauté « au chef » que portent les élu-es d'extrême droite, le statut protège contre les ordres contrevenant à l'intérêt général et/ou discriminants, alors que la codification peut être une première étape de démantèlement du statut.
 - Revendiquer un droit de veto dans les instances représentatives du personnel face à la mise en œuvre de politiques discriminatoires pour l'accès aux droits sociaux et environnementaux (Responsabilité sociale et environnementale des cadres).
 - Participer activement aux campagnes CGT (livrets, webinaires, formations, journée d'étude...)

4. SYNTHÈSE

Les extrêmes droites se développent, se coordonnent, et irriguent de plus en plus de champs de la société. Dans la sphère politique, les médias, l'économie, la culture...

Porteur d'une idéologie qui attise les discriminations autant qu'elle s'en nourrit, les extrêmes droites défendent une société débarrassée de l'État sous toutes ses formes. Ainsi, les collectivités territoriales doivent axer leurs politiques publiques sur la sécurité, et l'intérêt général comme l'universalité de l'accès aux droits sont remis en cause au profit de principes discriminants. Dans cette logique, certaines populations sont ciblées et les cadres doivent se soumettre à la loyauté sans réserve à la figure autoritaire du chef.

Pour résister, les cadres territoriaux s'organisent avec l'UFICT CGT pour obtenir collectivement de nouveaux droits collectifs, notamment le retour à un

statut plus protecteur en lieu et place de la récente codification. Il s'agit de sacraliser la responsabilité sociale et environnementale des cadres territoriaux, de renforcer leur devoir de désobéissance ou leur droit d'alerte. ●



P8 REPÈRES REVENDICATIFS

CHAPITRE 3



TRAVAILLER AU FUTUR : RELEVER SIMULTANÉMENT LE DÉFI CLIMATIQUE ET LES BOULEVERSEMENTS TECHNOLOGIQUES

Travailler au futur, ce n'est pas seulement anticiper l'évolution des métiers ou l'arrivée de nouvelles technologies. C'est affronter de front deux bouleversements majeurs et intimement liés : la crise climatique et la transformation numérique du travail, notamment à travers le déploiement massif de l'intelligence artificielle et du télétravail. Ces mutations interrogent profondément le sens du travail, les responsabilités professionnelles, les modes de management, les cadres juridiques et les droits des travailleurs et travailleuses, en particulier dans la fonction publique territoriale. Face à ces défis systémiques, une conviction s'im-

pose : les services publics et la puissance publique sont des acteurs centraux et irremplaçables. Qui d'autre que l'État et les collectivités territoriales a pu répondre à la crise sanitaire ? Qui dispose des leviers réglementaires, budgétaires et démocratiques pour engager une transformation écologique juste ? Qui peut anticiper et accompagner les bouleversements sociaux liés au numérique et à l'IA, tout en garantissant l'égalité d'accès aux droits et aux services sur l'ensemble des territoires ?

1. LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UN ENJEU CENTRAL DU MONDE DU TRAVAIL ET DES SERVICES PUBLICS DE DEMAIN

Des crises écologiques globales qui transforment le travail

Changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollutions multiples : les crises écologiques

planétaires, largement induites par un modèle économique capitaliste productiviste, menacent directe-

ment les conditions de vie sur Terre. Elles appellent une transformation profonde des emplois, tant du point de vue de leur finalité que de leurs modes de production.

Il ne s'agit pas seulement de «verdir» à la marge des pratiques existantes, mais bien de repenser ce que

l'on produit, pourquoi on le produit et comment on le produit. Cela concerne l'ensemble des secteurs du champ territorial : aménagement du territoire, mobilités, énergie, gestion des déchets, eau, restauration collective, numérique, urbanisme, etc.

Le rôle irremplaçable du service public dans la transition écologique

La transition écologique urgente repose nécessairement sur un service public fort, protecteur et désintéressé car agissant pour l'intérêt général. Contrairement aux logiques de marché, le service public est en capacité de :

- Garantir une justice sociale, fiscale et climatique,
- Lutter contre les fractures territoriales,
- Répondre aux besoins croissants de proximité,
- Assurer l'égalité d'accès aux droits et aux services essentiels.

Seule la puissance publique peut planifier à long terme, investir massivement et orienter les choix collectifs vers une autre logique de développement, respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Adapter l'organisation du travail aux réalités climatiques

Face à la hausse des températures et aux événements climatiques extrêmes, il devient indispensable de ré-

organiser les services publics, les infrastructures et les rythmes de travail. Cela implique notamment :

- L'adaptation des horaires et des conditions de travail,
- La protection de la santé des agent-es,
- La transformation des bâtiments publics,
- Une réflexion sur les mobilités professionnelles et le télétravail.

Les stratégies des administrations et des entreprises doivent intégrer de manière systématique les enjeux climatiques et énergétiques : réduction de l'empreinte environnementale, recours aux circuits courts et locaux, choix d'outils de travail réparables et recyclables, gestion durable des emplois et des compétences via la formation professionnelle.

L'empreinte environnementale doit devenir un critère central de qualité et d'exemplarité de service rendu aux usager.es.

2. NUMÉRIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TRANSFORMATION DU TRAVAIL

Nouvelles technologies porteuses de choix politiques et sociaux

L'essor du numérique et de l'intelligence artificielle transforme profondément le travail. Il modifie les gestes professionnels, les identités, les responsabilités, les collectifs de travail et les modes d'organisation du travail. Loin d'être neutres, ces technologies

sont porteuses de choix politiques et sociaux.

L'IA et le numérique obligent ainsi à élargir le périmètre du dialogue social, car ils touchent au cœur même de l'organisation du travail et du sens de l'activité.

L'impact écologique du numérique : un angle mort à combler

Les transformations numériques du travail ne peuvent être développées sans évaluer leur impact environnemental réel. Le numérique est loin d'être immatériel : il repose sur l'extraction de ressources, une consommation énergétique massive, des infrastructures lourdes et des déchets difficiles à recycler.

Il est donc indispensable de :

- Définir une méthode fiable de quantification de l'impact écologique du numérique, intégrant l'ensemble de son cycle de vie (fabrication, usage, recyclage),
- Conditionner les choix technologiques à leur utilité sociale et environnementale réelle,
- Promouvoir la sobriété numérique plutôt que la fuite en avant technologique.

IA, télétravail et santé au travail

Malgré l'accord du 13 juillet 2021 relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique, l'insuffisance d'encadrement et de régulation du télétravail et le développement de l'IA, ont déjà des effets délétères sur la santé mentale des travailleurs et travailleuses : isolement, surcharge cognitive, porosité entre vie professionnelle et personnelle, perte de sens.

Il est urgent d'obtenir :

- Un encadrement plus clair du télétravail, intégrant le droit à la déconnexion,
- Un cadre juridique spécifique pour l'IA, garantissant la transparence, la responsabilité et le respect des droits collectifs,
- Une reconnaissance des impacts psychosociaux liés à l'usage des outils numériques.

3. REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX AGENT·ES ET AUX ICTAM

La participation des travailleurs aux choix technologiques

Les agent·es et les salarié·es sont celles et ceux qui connaissent le travail réel. Ils et elles sont donc les mieux placé·es pour analyser l'impact de l'IA et du numérique sur l'organisation du travail. Ainsi, il est indispensable de :

- Faire inscrire un droit à la participation des représentant·es du personnel dans l'implémentation des systèmes d'IA,

- Garantir l'accès aux données sur les impacts écologiques et sociaux des choix technologiques,
- Créer des espaces de consultation et de décision adaptés.

L'IA pose également la question du partage des « gains de productivité » autour du sujet central sur la réduction du temps de travail.

Responsabilité professionnelle et management alternatif

Les ICTAM revendiquent une transformation écologique juste de leurs organisations de travail. Leur rôle est central pour imposer des alternatives, tant sur la finalité de la production que sur les modes de production.

Cela suppose :

- De nouveaux droits pour faire vivre une organisa-

tion du travail et un encadrement alternatifs, fondés sur la responsabilité professionnelle,

- La reconnaissance du droit de peser sur les orientations stratégiques,
- L'anticipation des formations et reconversions nécessaires, dans des conditions économiques, sociales et territoriales équitables.

4. LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Retrouver le sens du travail

Dans la fonction publique territoriale, les agent·es aspirent à reprendre la main sur la finalité de leur travail. Le défi climatique, qui menace l'avenir de la vie sur Terre, doit être remis au premier plan des missions publiques.

L'UFICT-CGT défend une conception du travail tournée vers la satisfaction des besoins fondamentaux, la production de services non marchands, la démocratie, l'égalité, la solidarité et la justice sociale et territoriale.

De nouveaux droits et de nouveaux métiers

L'UFICT-CGT milite notamment pour :

- Mettre au cœur des missions du service public le combat pour la préservation du climat, pour l'environnement et la biodiversité,
- Intégrer systématiquement la dimension environnementale dans les missions et les formations des agents des services publics (réalisation, conception, préconisation...),
- Développer des modes de gestion respectueux de l'environnement,
- Créer de nouveaux métiers liés à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques vertes (collecte, tri et recyclage, aménagement durable, énergies renouvelables, maraîchage pour la restauration scolaire, etc.),
- Reconnaître un droit d'alerte technologique, permettant de s'opposer aux usages délétères du numérique et de l'IA.

Responsabilité sociale et environnementale des employeurs publics

Enfin, l'UFICT CGT des services publics soutient le développement d'un principe fort de responsabilité sociale et environnementale des employeurs de la

fonction publique territoriale, porté notamment au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale.

Face à la crise climatique, au déploiement massif du numérique et de l'intelligence artificielle, et aux bouleversements qu'ils induisent dans le monde du travail, il ne s'agit pas d'accompagner passivement les transformations, mais de **les maîtriser collectivement**. Cela suppose des **services publics forts**, des **droits nouveaux pour les travailleurs et travailleuses** et **une réappropriation démocratique des choix technologiques et écologiques**.

Travailler au futur, c'est faire le choix d'un travail porteur de sens, au service de l'intérêt général, de la justice sociale et de la préservation du vivant.

La puissance publique, les services publics et les travailleurs — en particulier les ICTAM (catégories A, B et C+) — ont un rôle central à jouer pour construire un avenir du travail qui soit **socialement juste, écologiquement soutenable et démocratiquement maîtrisé**. C'est à cette condition que le travail pourra redevenir porteur de sens, d'émancipation et d'utilité sociale.

CHAPITRE 4



FINANCES LOCALES ET EXPERTISE PUBLIQUE : L'URGENCE D'UNE RUPTURE AVEC LE LIBÉRALISME

1. L'ÉTAU DE L'AUSTÉRITÉ : UN SERVICE PUBLIC AU BORD DE LA RUPTURE

Constat, contexte et problématique

Le service public territorial traverse une crise systémique sans précédent, exacerbée par un tournant libéral brutal. Le désengagement de l'État, gravé dans la Loi de Finances 2026, étrangle les collectivités avec une ponction record estimée entre 5 et 8 milliards d'euros. Ce n'est plus une simple gestion comptable, mais une attaque frontale contre la justice sociale et la libre administration des collectivités locales.

Sous le gouvernement Lecornu, les mesures d'assèchement se multiplient : gel de la DGF, baisse du Fonds Vert (-500 M euros) et doublement du dispositif de lissage (Dilico) à 2 milliards d'euros. En parallèle, la hausse des cotisations CNRACL (+1,4 Md euros) pèse lourdement sur les budgets, sans compensation.

Cet « effet de ciseau » place les ingénieur-es, cadres, technicien-nés et agent-es de maîtrise (ICTAM) dans une position intenable, coincé-es entre des besoins sociaux croissants et des moyens déclinants.

L'impact est déjà concret. Ces coupes budgétaires dégradent directement le quotidien des citoyen-nés, mais aussi les missions des ingénieur-es, cadres, technicien-nés et agent-es de maîtrise (ICTAM) qui se retrouvent pris entre « le marteau et l'enclume ».

- **Action sociale et solidarité** : Les CCAS sont les premiers impactés. On assiste à une réduction des aides facultatives (secours d'urgence, aides alimentaires), au moment même où l'inflation augmente

la précarité. L'accompagnement du handicap et du grand âge pâtit du manque de personnels qualifiés.

- **Petite enfance et éducation** : La baisse des moyens entraîne des fermetures de structures ou une augmentation des tarifs pour les familles. Le recours aux contrats courts déstabilise les équipes pédagogiques et périscolaires, nuisant à la continuité du service éducatif.
- **Sécurité civile et secours** : Le désengagement de l'État sur le financement des SDIS (Sapeurs-Pompiers) met en péril la rapidité des interventions en zone rurale, créant une fracture territoriale insupportable.

Sans autonomie financière, la démocratie locale s'efface devant une logique de rentabilité libérale qui ignore les besoins fondamentaux des populations et les limites de la planète. La situation actuelle impose une rupture nette avec les logiques de gestion comptable qui déshumanisent nos missions. L'UFICT-CGT refuse que les collectivités servent de variable d'ajustement au budget de l'État et à la voracité des entrepreneurs du secteur privé, comme l'illustre le prélèvement arbitraire de 45 millions d'euros au CNFPT.

Le défi est là : comment préserver l'utilité sociale face à une idéologie qui ne jure que par la baisse de la dépense publique et de l'austérité budgétaire ?

2. POUR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ : NOS VISIONS ALTERNATIVES

Contre la fatalité du marché, l'UFICT-CGT affirme qu'une alternative est possible en remettant la finance au service de l'intérêt général. Nous proposons de rompre avec la dépendance aux dotations étatiques par la reconquête d'une véritable autonomie financière au service de l'intérêt général.

Cela passe d'abord par une justice fiscale territoriale. Nous préconisons la création d'un nouvel impôt assis sur la valeur ajoutée et les actifs financiers des entreprises, afin qu'elles contribuent réellement aux territoires dont elles utilisent les infrastructures. La fiscalité locale doit devenir progressive, basée sur les revenus et le patrimoine, avec une révision équitable des valeurs locatives.

Ensuite, nous prônons le primat de l'expertise publique. Il faut stopper l'hémorragie financière vers les cabinets de conseil privés. Les agent-es de catégories A, B et maîtrise possèdent les compétences nécessaires : ré-internaliser ces savoir-faire est le seul rempart contre les dérives et la corruption liées aux délégations de service public.

L'efficacité sociale d'une collectivité ne se mesure pas à son excédent budgétaire, mais à sa capacité à répondre aux besoins de sa population. Les ICTAM sont les garant.es de cette utilité sociale : ils et elles ne doivent plus être les outils de l'austérité, mais les acteurs d'une transformation publique au service du bien commun.

3. DE L'EXPERTISE INDIVIDUELLE À L'ACTION COLLECTIVE

Pour transformer ces visions en actes, les ICTAM doivent briser l'isolement imposé par le New Public

Management, qui tente de les réduire à de simples courroies de transmission de l'austérité. Le rapport

de force repose sur trois piliers stratégiques.

- L'exercice d'un droit d'alerte financière et de proposition alternative. Nous revendiquons un droit sur tout projet impactant gravement les missions, mais aussi les équilibres budgétaires. Les cadres doivent pouvoir refuser d'être les exécuteurs de politiques contraires à l'éthique du service public.
- L'unité d'action. La défense du statut des fonctionnaires est notre rempart commun contre la précarité des contrats de projet qui fragilise la continuité de l'action publique. Ce combat doit lier les agent-es de catégorie A, B et maîtrise, l'ensemble des agent-es et les usagers dans une démarche de convergence des luttes.
- L'engagement au service des missions d'intérêt

général L'UFICT-CGT s'inscrit en faux contre la réforme de la haute fonction publique territoriale dont l'explosion du système de régime indemnitaire n'a que pour but de transposer au public des projections de carrières individuelles et sur-rémunérées. Tout en reconnaissant que la valorisation des emplois fonctionnels peut être légitime au vu de leur niveau de responsabilités. Le fossé entre les montants de régimes indemnitaires de la haute fonction publique validés par la réforme nous semble indécent comparé à ceux des ICTAM et des agent-es. Stop à ce système qui favorise le clientélisme et la logique méritocratique tout en épuisant les finances publiques.

4. SYNTHÈSE : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

Nous affirmons que les ICTAM sont les acteurs clés d'une transformation publique au service du bien commun. Le combat pour les finances locales n'est pas qu'une lutte technique; c'est le socle de la démocratie de proximité et de la justice sociale.

Ce que je retiens :

- Le constat d'une crise systémique : Les collectivités subissent un « effet de ciseau » violent, provoqué par le désengagement financier de l'État (Loi de Finances 2026, gel des dotations) et l'augmentation des charges. Cette austérité fragilise les services publics essentiels (action sociale, éducation, sécurité) et place les agent-es (ICTAM) dans une position intenable.
- La reconquête de l'autonomie financière : Pour rompre avec la logique libérale, l'UFICT-CGT des services publics revendique une justice fiscale territoriale. Cela passe par la création d'impôts sur la valeur ajoutée et les actifs financiers des entreprises, ainsi qu'une fiscalité locale progressive basée sur les revenus plutôt que sur la simple gestion comptable.
- La primauté de l'expertise publique : Il est urgent de stopper le recours massif aux cabinets de conseil privés. Nous appelons à ré-internaliser les savoir-faire en s'appuyant sur les compétences des

ICTAM du public, garantissant ainsi l'éthique et l'efficacité sociale face à la quête de rentabilité.

- Le rôle stratégique et politique des agent-es de catégories A, B et maîtrise : ils et elles ne doivent plus être des « courroies de transmission » de l'austérité. Ils doivent s'organiser collectivement pour exercer un droit d'alerte, s'opposer aux logiques de management toxiques (méritocratie, individualisation des salaires) et redevenir les acteurs d'une transformation publique au service du bien commun.

Ce que nous revendiquons :

- Une autonomie fiscale et financière réelle par le rétablissement de leviers progressifs et la hausse des dotations d'État.
- Un plan d'investissement massif dans les services publics (santé, éducation, social) reposant sur des emplois statutaires et qualifiés.
- La reconnaissance des qualifications des ICTAM, garantissant leur liberté d'opinion et mettant fin aux managements toxiques (RIFSEEP, GRAF).
- Le pouvoir d'agir et de contrôler, pour que les ICTAM soient les garants de l'utilité sociale et non les outils de l'austérité.

Encart :

COMMENT S'Y PRENDRE ?

- Par la négociation d'accords locaux intégrant des indicateurs de responsabilité sociale et environnementale plutôt que de purs critères financiers.
- Par la mobilisation lors des grands rendez-vous sociaux pour exiger le dégel du point d'indice et le rétablissement des moyens de fonctionnement.
- Par la conquête de nouveaux droits, comme un droit de regard et d'opposition sur les orientations stratégiques, pour que l'expertise technique serve enfin de contre-pouvoir à la dérive libérale.



CHAPITRE 5



DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Par ses valeurs et son rôle économique, social et politique, la CGT a toute sa place pour combattre les idées racistes, xénophobes, sexistes, homophobes, etc. La banalisation des idées d'extrême droite progresse sur le populisme et se nourrit des divisions entre salarié-es.

L'arrivée au pouvoir de dirigeants fascistes, y compris parmi les plus grandes puissances mondiales, a été portée par une partie du monde de la finance et des médias qu'elle détient, à l'image de la stratégie déployée en France par Bolloré avec la reprise en main d'ITélé et d'Europe 1.

L'ère du capitalisme financier autoritaire s'inscrit dans un mouvement de fragilisation démocratique mondial sans précédent depuis l'après-guerre, qui prospère sur des replis identitaires : progressant dans les urnes, l'extrême droite n'a même pas besoin d'accéder au pouvoir pour mettre en place ses réformes. Les lois sécuritaires s'accumulent et les propos racistes et discriminatoires se banalisent au plus haut sommet des États.

Les ICTAM sont donc un enjeu stratégique central pour notre syndicalisme de lutte de classe et de masse. En effet, isolé par des méthodes managériales répondant à des objectifs financiers, l'encadrement est enfermé dans l'alternative mortifère « se soumettre ou se démettre ». Pour riposter, il faut organiser massivement les ICTAM, pour leur permettre de reprendre collectivement la main sur leur travail, faire primer leur éthique professionnelle et transformer le management et les rapports sociaux.

La féminisation de l'encadrement et les aspirations des jeunes qui ne veulent plus tout sacrifier à leur carrière professionnelle sont un levier pour transformer la norme de l'encadrement, mettre fin au présentisme, à l'individualisation et à la mise en concurrence.

Les discriminations peuvent prendre différentes formes. Elles peuvent être salariales, notamment pendant les campagnes de primes, sous forme de violences verbales, de violences sexuelles, ou des mises au placard.

2. LES ENJEUX POUR LES ICTAM

Les ICTAM par leur positionnement hiérarchique et leur expertise peuvent infléchir ou adapter les politiques publiques décidées par les exécutifs des collectivités territoriales.

En matière de discrimination les ICTAM portant les valeurs de la CGT peuvent jouer un rôle déterminant notamment au moment des recrutements d'agents : ne pas appliquer des injonctions illégales, préparer les équipes, être force de persuasion sur les transformations de la société.

De même veiller, lors de la mise en œuvre de politiques, d'actions, de missions de service public, que l'ensemble des droits soit respecté, qu'il n'existe pas

de « faille » qui permettrait l'exclusion de telle ou telle catégorie de public, les ICTAM sont le maillon indispensable pour contrecarrer des volontés politiques porteuses des idées d'extrême droite et discriminatoires.

Mais c'est aussi parce qu'un-e ICTAM détient cette force qu'il-elle est le-la premier-ère à subir des pressions avec le risque d'être écarté-e si ce n'est poussé-e à partir.

Dans ce contexte, les ICTAM peuvent également subir des discriminations, notamment de la part de leur hiérarchie. La CGT les accompagne et les défend, quelle que soit leur place dans l'organigramme.

3. NOS REVENDICATIONS

- Renforcer le devoir de désobéissance
- Renforcer les compétences des instances représentatives des personnels
- Proposer des formations et notamment la formation confédérale « agir syndicalement pour une meilleure inclusion et pour les droits des personnes LGBTQIA+ au travail »
- Renforcer les protocoles en cas de discrimination et de violence au travail

4. SYNTHÈSE

La lutte contre les discriminations n'est pas seulement une question de droit, c'est un enjeu de pouvoir sur le travail. En s'organisant collectivement, les ICTAM peuvent reprendre la main sur leur activité,

faire primer l'éthique sur la finance et transformer le management pour qu'il devienne un outil de progrès social et non d'exclusion.

CHAPITRE 6



RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE : REPRENONS LA MAIN SUR NOS COTISATIONS !

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

En 2025, la Sécurité sociale a célébré ses 80 ans, rappelant son rôle pilier dans la protection contre les aléas de la vie (santé, famille, retraite). Pourtant, ce modèle est aujourd'hui fragilisé par une triple pression : **démographique**, avec un ratio actif-ves/retraité-es qui s'effondre (passant de 4 pour 1 dans les années 80 à seulement 1,4 aujourd'hui à l'IRCANTEC) ; **financière**, par le biais d'une « financiarisation » croissante des soins ; et **politique**, via la fiscalisation du financement au détriment de la cotisation sociale.

Le service public reste un socle auquel 83 % des Français sont attachés, mais il fait face à une crise de moyens. La **CNRA** subit une dégradation économique majeure, ponctionnée par une « surcompensation » inter-régimes de 100 milliards d'euros, tandis que l'**IRCANTEC** doit gérer l'usure professionnelle de 3,2 millions d'actifs dans un contexte d'allongement des carrières.

2. LES ENJEUX POUR LES CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Pour les agent-es de catégorie A, B et maîtrise, la situation actuelle est marquée par un décrochage net du pouvoir d'achat et une fragilisation des droits futurs.

- **Le poids des primes** : Pour la catégorie A, les primes peuvent représenter jusqu'à **29,3 % du salaire**. Or, celles-ci sont exclues du calcul de la

pension de base, entraînant une chute brutale du niveau de vie à la retraite.

- **Le «hold-up» de la RAFP** : Ce régime de retraite additionnelle, présenté comme un complément, fonctionne comme un fonds de pension risqué (100 milliards d'euros d'actifs investis sur les marchés) sans garantie de rendement, pénalisant ceux qui cotisent le plus.
- **La perte du bouclier GIPA** : La suppression en 2024 de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat

prive 200 000 fonctionnaires d'un ajustement face à l'inflation, alors que le point d'indice est resté quasi gelé depuis 2010.

- **Santé mentale et pénibilité** : Les cadres et professions intermédiaires — encadrant.es ou expert.es — sont les premier.es exposés aux Risques Psycho-Sociaux (RPS) et au harcèlement, pathologies encore trop peu reconnues comme maladies professionnelles.

3. NOS REVENDICATIONS

L'UFICT-CGT porte des exigences claires pour restaurer l'attractivité de la fonction publique territoriale et sécuriser les parcours :

- **Retraites** : Abrogation de la réforme de 2023, retour au départ à 60 ans et intégration des primes dans le calcul de la pension pour mettre fin à la double peine des cadres et professions intermédiaires
- **Traitement indiciaire** : Augmentation du point d'indice à 6 euros et rétablissement de la GIPA avec indexation sur l'inflation.

- **Protection sociale (PSC)** : Retour au «**100 % Sécurité sociale**» pour stopper le déremboursement et garantir un accès aux soins de qualité, sans reste à charge prohibitif pour les actifs comme pour les retraités.
- **Statut et Solidarité** : Suppression de la RAFP avec transfert de ses actifs vers la CNRACL, et titularisation des contractuels pour renflouer les caisses de retraite.

4. SYNTHÈSE : MODÈLE SOCIAL «RETRAITES ET SANTÉ»

Le modèle social défendu par la CGT repose sur la **solidarité intergénérationnelle** et le financement par la **cotisation**, opposés à la capitalisation individuelle et à la gestion par des fonds privés.

Ce qu'il faut retenir :

- **Urgence financière** : Il faut cesser de ponctionner les caisses (CNRACL) pour combler les déficits d'autres régimes.
- **Justice salariale** : La reconnaissance des qualifications des ICTAM passe par la transformation des primes en cotisations retraite et la reconnaissance des années d'étude dans le calcul de la retraite.

- **Santé pour tous** : La lutte contre les déserts médicaux et la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale sont les seuls remparts contre l'exclusion de l'accès aux soins.
- **Prévention** : Le «bien vieillir» commence par la reconnaissance de la pénibilité et des risques psychosociaux au cœur du travail des cadres et professions intermédiaires de la Fonction publique territoriale.